

UZES.FR



Peindre avec la lumière

CULTURE, PHOTOGRAPHIE

Photochouet

Partager entre amateurs, le plaisir de la photo de manière ludique, réunions, sorties
organisation régulière de soirées d'initiation, de partage de connaissances, de visites et de
manifestations,

📍 [2 rue des Arènes](#)
30700 Uzès

☎ [0681924592](#)

🌐 [Site Internet](#)

📷 [Instagram](#)

✉ photochouette@gmail.com

👤 Contacter : Michel Nicollet

✉ <mailto:michelnicollet@orange.fr>

Découvrir, approfondir et promouvoir l'art photographique par tous moyens appropriés

Le partage de connaissances s'effectuera par tous moyens appropriés, que ce soit en salle ou sorties locale.

Photochouet propose des réunions couvrant diverses activités :

- > projection d'images,
- > analyses d'images,
- > rencontres de photographes amateurs ou professionnels,
- > causeries-débats sur tous les sujets techniques ou artistiques susceptibles d'augmenter et d'améliorer les connaissances des membres de l'association,
- > travaux pratiques,
- > il sera tenu au minimum une réunion par mois, durant la saison photographique, dans les locaux du club
- > L'organisation d'exposition de photographies de ses adhérents.
- > L'organisation possible de manifestations à caractère photographique.
- > L'organisation de sorties photographiques.
- > L'organisation de toute activité liée à la photographie
- > réalisation de documents en relation avec l'objet du club.
- > La mise à disposition de divers équipements réservés à ses seuls adhérents. Le Règlement Intérieur définit les modalités de mise à disposition et d'utilisation de ces équipements.



GUIDE DES ASSOCIATIONS D'UZÈS 2023/2024



Guide des associations d'Uzès 2023/2024

PDF - 5,1 Mo

↓ TÉLÉCHARGER

☞ FEUILLETER

📡 S'ABONNER AUX PUBLICATIONS

+ TOUTES LES PUBLICATIONS



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)